

TARIFS DESSINS et MODELES

Applicables au 1^{er} janvier 2018
Suivant Ordonnance Souveraine n° 6.722 du 26 décembre 2017
(23 janvier 2018)

Taxe de dépôt		
	Indépendamment du nombre de dessins, modèles ou d'objets déposés	30 Euros

Taxe de protection		
	Par dessin ou modèle	15 Euros
	Taxe spéciale pour les objets déposés en nature, par boîte	100 Euros

Taxe de prolongation de protection		
	Par dessin ou modèle et par période de dix ans	15 Euros
	Par boîte et par période de dix ans	100 Euros

Supplément pour paiement tardif de la taxe de prolongation		
	Taxe de retard	50 % de la taxe correspondante due

Demande d'inscription au Registre Spécial		
	Par titre	30 Euros

Documents		
	Certificat d'identité d'un dessin ou modèle au Registre Spécial, par titre	15 Euros
	Expédition	15 Euros
	Etat des inscriptions au Registre Spécial, par titre	20 Euros
	Reproduction de tout document, par page	2 Euros

Enveloppe Soleau		
	Vente, droit d'enregistrement et de gardiennage pour les enveloppes Soleau	18 Euros